

SAINT-HUBERT

Idélux se retire de l'aérodrome: douze emplois sont menacés

Le conseil d'administration d'Idélux a rendu exécutoire sa décision de juin.

L'intercommunale sera déchargée au 31 décembre 2013.

● Lilliane THOMAS

Même si certains y croyaient encore, l'avenir de l'aérodrome de Saint-Hubert était lourdement compromis depuis juin dernier, à la suite de l'annonce faite par l'intercommunale Idélux de se retirer de la gestion de l'aérodrome, si aucune aide financière n'intervenait de la part d'un pouvoir public.

Idélux s'était donné deux mois supplémentaires, une dernière chance avant de se retirer définitivement comme gestionnaire de l'aérodrome. La décision finale était donc attendue pour fin août !

« Le problème est qu'on ne voyait pas le fond du tunnel par rapport au développement économique de la zone », avoue Élie Deblire,



Idélux s'en va au 31 décembre. La porte est ouverte pour un éventuel repreneur.

président d'Idélux.

L'intercommunale a bien dû constater qu'il n'y avait pas eu de possibilité d'obtenir ni auprès de la Région wallonne, de la SOGEPA ou de tout autre organisme de droit public, de quoi financer le déficit structurel de la Société de gestion de l'aérodrome. Un déficit qu'Idé-

lux comptait réduire puis entériner à court terme par la création de la zone économique qui était sur les rails.

À la reprise de l'aérodrome, l'intercommunale envisageait le projet d'un développement économique afin de combler les déficits annuels réguliers. « Le projet était ambitieux. Suite aux re-

cours introduits par quelques utilisateurs, qui ont toujours été informés des conséquences de leur geste, le conseil d'administration a bien dû constater que le projet n'était plus viable, car tout devait recommencer à zéro avec un retard dans l'implémentation de ce projet qui varie de 4 à 10 ans ! Il faut ajouter les risques qui vont avec, sans compter que tous les contacts commerciaux qui ont été nourris, seront perdus ! », déclare Georges Cottin, administrateur délégué du comité de gestion de l'aérodrome.

Idélux s'en va au 31 décembre et prépare son départ

« J'ai reçu mandat du conseil d'administration de faire en sorte qu'Idélux n'ait plus d'engagement au-delà du 31 décembre. Notre première pensée est tout d'abord pour le personnel en place qui gère l'aérodrome depuis 3 ans sous le commandement et aux ordres de Franck Dubarry. Nous avons tenu à le prévenir en priorité », ajoute Georges Cottin. Une douzaine de personnes sont ainsi concernées, plus les emplois indirects. En attendant, l'intercommunale poursuit les contacts avec les autorités communales de

Saint-Hubert. « On ne part pas en claquant la porte. Il reste quelques semaines et nos services restent disponibles pour d'éventuels repreneurs », confie Élie Deblire.

Ce dernier rappelle que le rôle d'Idélux n'est pas de gérer une plate-forme de loisirs mais bien de développer une zone économique et d'aider des partenaires.

« Nous restons au service de la commune comme pour toutes les communes de la Province. On travaille avec des livres ouverts et le personnel qui est en place est sous statut APE. Certains organisateurs peuvent toujours en profiter. Personnellement, je ferai tout ce que

je peux vis-à-vis du ministre compétent des aérodromes pour faire en sorte qu'il suive, pour autant qu'il y ait un projet crédible derrière. J'ai bien dit au bourgmestre qu'il ne servait à rien de trouver les boucs émissaires, que maintenant il fallait se mettre tous autour de la table et d'essayer de construire quelque chose », ajoute Élie Deblire.

Idélux communiquera ce jour, en détail sur tout le travail qui a été entrepris durant sa gestion et sur les raisons qui les ont poussés à prendre cette décision. ■